

Axe 1. Action du Parc au service de dynamiques collectives et d'une gouvernance partagée pour le développement d'un tourisme durable

FICHE ACTION 3 – Organiser une formation au mode projet du PNR LAT et de ses partenaires CETD

BILAN D'EXECUTION

I. Rappel du projet initial

1.1. Contexte

Dans le cadre de la candidature à la CETD, l'élaboration de la stratégie touristique a révélé la nécessité d'articuler l'action tourisme du PNR LAT plus étroitement avec les stratégies des Régions et des Départements. Cette articulation incite à faire évoluer les méthodes et la posture du PNR LAT dans l'action.

Né et développé dans le monde de l'industrie depuis une trentaine d'années, le « mode projet » investit progressivement les autres milieux professionnels et champs d'activités. Il s'agit d'une méthode collaborative basée sur une équipe projet dont chaque membre, choisi pour ses compétences techniques complémentaires et sa motivation dans le projet, a une mission et des objectifs précis par rapport à la réalisation du projet. L'organisation est transversal ; le chef de projet choisi par le maître d'ouvrage jouant un rôle de coordonnateur des divers intervenants. Cette méthode permet de mobiliser temporairement les ressources nécessaires et de mutualiser les compétences sur un projet partagé.

Les outils très structurés de la méthode contractualisent à chaque étape une logique de résultat. Les responsabilités sont partagées, les rôles et procédures négociés, les évaluations collectives. L'équipe projet agit par délégation du (des) donneur(s) d'ordre. Cette transparence est source de motivation pour tous les acteurs de l'équipe projet : chacun se sent fortement impliqué dans la réalisation du projet ; chacun y a un rôle lisible et reconnu.

L'adoption du « mode projet » dans la définition et la réalisation des actions tourisme de la CETD reflète la volonté et l'objectif du PNR LAT de développer et mettre en œuvre les projets en coopération.

1.2. Objectifs

Intégrer l'action tourisme du PNR LAT dans les stratégies de ses partenaires.

Fédérer les acteurs intéressés impliqués dans des actions communes.

Rassembler et optimiser les compétences.

Conforter les ressources humaines pour mener à bien le plan d'actions de la CETD.

Améliorer la lisibilité de l'action du PNR LAT auprès de ses partenaires.

Gagner en efficacité et en satisfaction des donneurs d'ordres.

1.3. Résultats attendus

Mise en œuvre de projets partagés et d'actions menées collectivement.

Efficacité accrue de l'action par le regroupement des compétences.

Actions lisibles pour les collectivités donneuses d'ordres.

Mutualisation des moyens et synergie des investissements dans l'action.

Évaluation précise des actions et expérimentations du PNR LAT.

2. Résultats obtenus

2.1. Rappel du projet initial

Pour s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des actions en « mode projet », une formation préalable est indispensable et concerne : les agents de l'équipe du PNR et les techniciens des organismes partenaires pour la CETD.

2.2. Evolution(s) comparée(s) au projet initial

NOUVELLE FICHE ACTION 3 – Séminaire créatif de 2015

Après échange avec les membres du comité de suivi et d'évaluation, force est de constater que beaucoup de partenaires maîtrisent les étapes clés de la démarche de projet, même s'ils la nomment différemment au sein de leur structure/service. Au final, cette formation n'est donc pas jugée utile.

Par ailleurs, les orientations retenues insistent sur l'importance de faire émerger au sein du Parc une offre touristique différente, inscrite dans les valeurs du tourisme durable et répondant correctement aux attentes des clientèles qui fréquentent cet espace protégé.

Il est donc proposé de remplacer la formation « Mode projet » par un « Atelier créatif : valeurs du PNR LAT ».

Cet atelier de 2 demi-journées est animé par le cabinet Mahoc et a pour objectif de :

- définir les valeurs et l'esprit à mettre en avant dans les actions tourisme du PNR LAT, ce que certains appellent l'ADN ;
- dégager de grands principes de positionnement stratégique pour le développement futur de la marque Parc.

Cf. n° 1 - Powerpoint Mahoc de présentation du séminaire créatif.

Cf. n° 2 - Restitution Mahoc atelier créatif : définition des principes de base de la marque « Accueil du Parc » pour le PNR LAT.

Cet atelier se déroule en 2014 et est suivi par :

- Catherine ALLEREAU, chargée de mission « Communication » - PNR LAT
- Isabelle ARCHAIMBAULT, hébergeur « Nature et Patrimoine » et Présidente de la commission « Ecodéveloppement » – PNR LAT
- Virginie BELHANAFI, chef du service « Tourisme et médiation des patrimoines » - PNR LAT

- Estelle BERTHY, chargée de mission « Sports de nature », Conseil départemental 37
- Cécile BONNEAU, directrice du service « Tourisme » - Conseil régional Centre-Val de Loire
- Guillaume DELAUNAY, chef du service « Biodiversité et paysage » - PNR LAT
- Camille DEPLAIX, assistante « Tourisme et communication » - PNR LAT
- Pascal QUENIOT, directeur – PNR LAT
- David LAMARE, adjoint de direction « Hébergement et commercialisation » - ADT 49
- Thierry LACOMBE, directeur – Office de Tourisme de Saumur et sa région
- Vincent LECUREUIL, directeur - Centre permanent d'Initiatives pour l'environnement Touraine-Val de Loire
- Valérie LOPEZ, directrice – Office de Tourisme du Pays d'Azay-le-Rideau
- Michel MATTEI, chef du service « Aménagement et Ecodéveloppement »
- Louis-Marie MUEL, adjoint au directeur « Aménagement, Économie et Tourisme » - Conseil départemental 49
- Élisabeth NOUVELLET, présidente commission « Tourisme et loisirs » - PNR LAT
- Julie PERCHER, animatrice des filières vélo et tourisme de nature - Pôle Presse et Promotion Commerciale - CRT Centre-Val de Loire
- Pascal PILLAULT, directeur – ADT Touraine
- Bertrand RICHARD, chef du service « Tourisme » - Conseil départemental 49
- Marie-Claire THOMAS, déléguée territoriale - Chambre d'Agriculture 49
- Francis VAUTIER, chargé de mission « Communication et animation des réseaux » - Mission Val de Loire
- Michel WEISS, chargé de mission service « Tourisme » - CCI 37

3. Moyens alloués à l'action

3.1. Moyens financiers

→ Dépenses prévues

Formation : conception et animation de 3 sessions de 1 jour 10 000 € TTC

→ Dépenses réalisées

Conception et animation atelier - Mahoc 1 980 € TTC

3.2. Moyens humains

Agents	Nbre jour 2014-2018
Chef de service « Tourisme et médiation des patrimoines » Demande de devis et suivi	2
Chef du service « Biodiversité et paysage » Participation atelier créatif	1
Chef du service « Aménagement et Ecodéveloppement » Participation atelier créatif	1
Chargée de mission « Communication » Participation atelier créatif	1
Assistante « Tourisme et communication » Participation atelier créatif	1
TOTAL	6

4. Evaluation - Cf. critères d'évaluation dossier CETD

Nombre et profils des candidats à la formation.

19 participants : la quasi-totalité des membres du comité de suivi et d'évaluation ont participé aux 2 demi-journées d'atelier créatif.

Appréciation des résultats de la formation : choix d'application de la méthode.

Le document de restitution du travail réalisé en atelier a permis de développer la démarche marque et les documents cadres afférents.

Nombre d'actions engagées par le mode projet.

Les membres du comité de suivi et d'évaluation de la CETD maîtrisant le mode projet, cette démarche a été appliquée pour toutes les actions de la CETD.

Réussite des actions selon la méthode : implications des acteurs dans l'équipe projet, délais, résultats, reconnaissance par le(s) donneur(s) d'ordre.

Cf. fiches bilan actions CETD.